

1. *Débitrice:* **Ambrosetti Ingenierie SA en liquidation concordataire**, Route de Frontenex 54, **1207 Genève**
2. *Remarques:* La Commission des créanciers et les liquidateurs ont pris la décision de renoncer à recouvrer une créance de CHF 1'098'973.- portée à l'inventaire pour CHF 110'000.-- contre Monsieur Marcel Schild, administrateur de la société entre 1984 et 1989.
Un délai de 20 jours dès la présente parution est imparti aux créanciers pour:
- se prononcer sur la proposition de la Commission des Créanciers et des Liquidateurs de renoncer à recouvrir la créance litigieuse.
- demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens des art: 260 et 325 LP concernant le recouvrement de la créance précitée, au cas où l'ensemble des créanciers accepterait la proposition de la Commission des Créanciers et des Liquidateurs. Tous les documents peuvent être consultés au bureau, 305, route de Peney, 1242 Satigny (tél. 022 753.04.91)

F. Baudron
1242 Satigny
(04246044)